



TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

ACCOMPAGNER ET CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE
DES PERSONNES À DOMICILE
en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés

LA FORMATION D'ASSITANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Le métier d'Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF) s'organise autour de 3 grandes fonctions :

- **Réalisation des tâches domestiques** (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas);
- **Assistance pour les actes de la vie quotidienne** (hygiène corporelle, alimentation, déplacements);
- **Prise en charge des jeunes enfants**, ou d'enfants en âge scolaire (aide aux devoirs, ...)

NIVEAU D'ADMISSION REQUIS :
Pour suivre la formation dans de bonnes conditions,
il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter.



Qui peut suivre cette formation ?

Toute personne souhaitant valider ses compétences par un diplôme, quel que soit son cursus initial, et ayant un projet professionnel dans le secteur des services à la personne ou ayant déjà une expérience dans ce même secteur.

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Prestataires de services indépendants
- Autres...

Conditions d'exercice :

- Avoir comme projet de travailler auprès de personnes dépendantes à leur domicile
- Comprendre et transmettre des consignes écrites et orales
- Bonne résistance physique
- Accepter les horaires variables
- Bon relationnel

ACTIVITÉS PRINCIPALES

La formation est basée sur une alternance :

- Des temps théoriques et pratiques en centre de formation
- Des mises en situations professionnelles en entreprise sous la responsabilité d'un tuteur auprès de :
 - structures d'aide à domicile
 - structures d'accueil de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, MAM, RAM)

La préparation aux 3 certificats de compétences se compose en 3 modules :

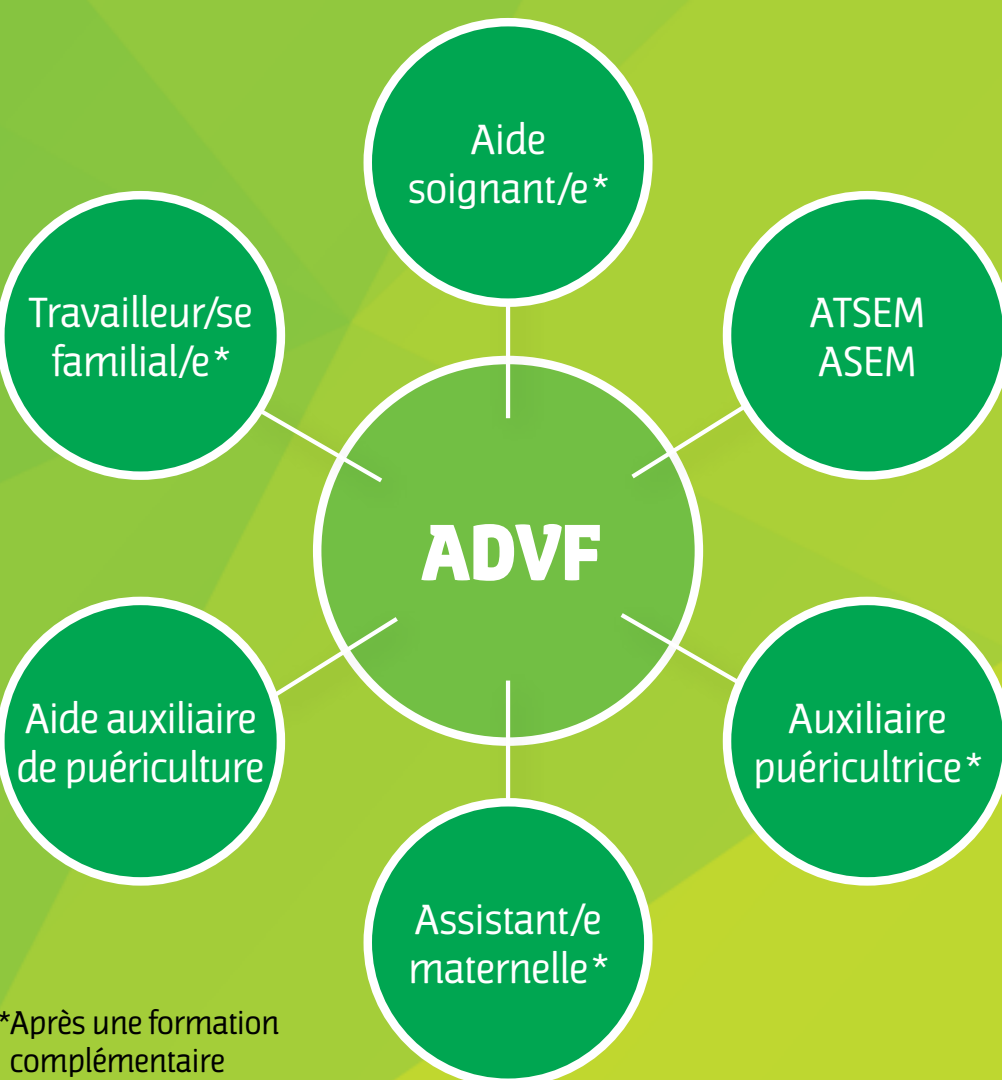
CCP1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier	CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien	CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Maîtriser des situations d'urgence, gérer des conflits/tensions
- Capacité d'adaptation aux divers contextes de travail, attentes et habitudes, flexibilité dans la réalisation des prestations
- Politesse, courtoisie, ponctualité
- Discrétion face aux éléments de vie privée
- Empathie, sens du service et patience
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français
- Capacité de prise d'initiative
- Capacité d'organisation et de planification
- Résistance physique
- Capacité à apprécier l'évolution de dépendance du public fragile
- Capacité à travailler en autonomie
- Sens des responsabilités
- Capacité à prendre du recul
- Propreté et présentation correcte



Si j'étais amené(e) à ne plus exercer le métier d'ADVF,
dans quels autres métiers pourrais-je réinvestir mes compétences ?



> RYTHME HEBDOMADAIRE

32h en centre de formation | 35h en entreprise

> DURÉE DE LA FORMATION

D'octobre 2018 à mars 2019
Soit 679h dont 231h en entreprise

> NIVEAU DE VALIDATION

Titre de niveau V (BEP ; CAP)

CONTACTEZ-NOUS !

TRANSPORTS ASSURÉS PAR LA MFR

NOUVEAUTÉ

> Tous les jours

- Quimper-Douarnenez-Poullan Sur Mer
- Audierne-Douarnenez-Poullan Sur Mer
- Plonévez-Porzay-Kerlaz-Douarnenez-Poullan Sur Mer

CENTRE DE FORMATION MFR



Établissement privé d'Enseignement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

CENTRE DE FORMATION ADULTE MFR

2 Route Park Ar Menez - 29100 Poullan-Sur-Mer
Fax 02 98 74 56 26 - mfr.poullan@mfrasso.fr

02 98 74 04 01 | www.mfr-poullan.org